

-----  
**CABINET**  
-----

**SECRETARIAT GENERAL**  
-----

**COMPTE RENDU DE L'ATELIER DE LANCEMENT DU  
DILOGUE INCLUSIF PAYS**

*Le 7 Mars 2014*

Le processus des dialogues inclusifs dans le cadre de la mise en œuvre de l'Alliance Globale pour la Résilience (AGIR) au Sahel et en Afrique de l'ouest a été officiellement lancé par les Organisations sous régionales (CEDEAO, UEMOA et CILSS) à Cotonou au Bénin.

Faisant suite aux recommandations de Cotonou, le processus de dialogue inclusif au Togo a officiellement démarré le 18 novembre 2013 avec la formalisation de la plateforme multisectorielle et multi acteurs AGIR.

Pour la suite du processus, un atelier national de lancement du dialogue inclusif pays a été organisé au Togo à l'hôtel SANCTA MARIA le 7 mars 2014. L'atelier est organisé par le Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) et a connu la participation du Ministre de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche, du Ministre des Sports et des loisirs, du Ministre de l'Action Sociale, de la promotion de la femme et de l'Alphabétisation, du Secrétaire Général du MAEP, de Monsieur le Commissaire de l'Agriculture de l'Environnement et des ressources en eau de la CEDEAO, du Secrétaire exécutif du CILSS, du Coordonnateur technique de AGIR-Sahel et Afrique de l'ouest, des Représentants des Organisations internationales, des Représentants des organisations professionnelles agricoles et de la Société civile (OP, OSC), des Directeurs et Chefs service.

L'atelier a débuté à 9h10min sous l'ordre du jour ci-après :

1. Cérémonie d'ouverture
2. Les présentations
3. Les débats
4. Cérémonie de clôture

**1- Cérémonie d'ouverture**

La cérémonie a connu quatre allocutions

- ***Allocution du SG du MAEP***

Dans son intervention le SG-MAEP, Monsieur LAMBONI Mindi a souhaité la bienvenue à tous les participants et a remercié chacun pour l'intérêt qu'il accorde au processus. Il a ensuite

sollicité l'indulgence des participants quant aux éventuels manquements qui surviendraient au cours de l'atelier.

- ***Allocution de la Représentante du Cadre de Concertation OP-OSC***

La Représentante Madame ESSO Elise a d'abord salué l'assistance et s'est réjouie de sa présence à cet atelier qui montre la volonté du MAEP à impliquer tous les acteurs du secteur agricole à son développement. Elle a ensuite rappelé le contexte de mise en place du cadre de concertation OP-OSC et ses objectifs. Enfin elle s'est réjouie de la construction de AGIR dans la sous région et au Togo tout en soulignant toute la disponibilité du cadre à jouer un rôle appréciable dans cette nouvelle dynamique.

- ***Allocution du Commissaire Chargé du Département de l'Agriculture, de L'Environnement et des Ressources en Eaux de la CEDEAO***

Après avoir présenté les salutations de Monsieur Kadré Désiré OUEDRAOGO, Président de la Commission de la CEDEAO et de Monsieur Cheikhe Hadjibou SOUMARE, Président de la Commission de l'UEMOA au peuple Togolais et en particulier à l'assistance, Monsieur Lapodini Marc ATOUGA a fait l'historique de AGIR tout en rappelant ses objectifs. Il a insisté sur l'importance des OP et OSC dans le processus de résilience. Selon lui, cet atelier de lancement est le début d'un travail immense d'analyse et de proposition qui devra permettre d'identifier clairement les priorités d'investissement en vue de renforcer la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des populations Togolaises et de l'Afrique de l'Ouest. Pour terminer il a rassuré le MAEP de la volonté des institutions sous régionales à accompagner techniquement et financièrement le processus des dialogues inclusifs.

- ***Allocution du Ministre de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche***

Le Ministre a souhaité la cordiale bienvenue à l'assistance et a remercié les Organisations sous régionales (CEDEAO, UEMOA et CILSS) pour les efforts consentis à la réalisation de la présente cérémonie marquant une étape décisive dans le processus de mise en œuvre de AGIR. Il a ensuite remercié son excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République Togolaise pour son rôle de leadership en faveur du développement agricole, de la lutte contre la faim et la malnutrition et en faveur de la promotion de l'intégration économique. Le Ministre a réitéré l'engagement du Gouvernement à faire reculer la faim et la malnutrition avant de déclarer ouverts les travaux du lancement du dialogue inclusif pays.

## **2- Les présentations**

Avant les présentations un Bureau a été mis en place pour diriger les débats. Il se compose comme suit :

- Monsieur Mindi LAMBONI, Secrétaire Général du MAEP : Président :
- Madame ESSO Elise Représentante des OP-OSC, Vice présidente :

Trois présentations ont été faites au cours de cet atelier.

- ***Présentation de AGIR***

Cette présentation est réalisée par Monsieur Issa Martin BAKIENGA, Coordonnateur de la cellule technique AGIR et a porté sur : la Genèse, la compréhension commune de la

Résilience par les parties prenantes de l'Alliance, des populations cibles de l'alliance, des objectifs (global et spécifiques), de la valeur ajoutée, des principes directeurs de AGIR, de la gouvernance et coordination de l'Alliance, des progrès accomplis de l'alliance et pour finir des priorités à venir de l'Alliance.

- ***Présentation des outils méthodologiques pour la conduite du dialogue inclusif pays au Togo***

Elle a été faite par Monsieur EGBARE Hezouwè de l'ANSAT, et a porté sur les différents documents méthodologiques à savoir : le Guide méthodologique de conduite du Dialogue inclusif pays (DIP), de la Grille de lecture des politiques et programmes contribuant à la résilience et le Format indicatif du rapport « Priorité résilience pays » (PRP-AGIR)

- ***Présentation de la méthodologie et chronogrammes d'activité***

Monsieur FOLIKOUE EKOUE de la DSID, s'est chargé de cette présentation. Le processus du dialogue inclusif pays au Togo se déroulera suivant 4 phases successives : Phase 1: Formalisation-mise en place du cadre-plateforme multisectorielle et multi-acteurs de dialogue et de pilotage du processus; Phase 2: Lecture/analyse intégrée des politiques et programmes existants; Phase 3: Formulation de "priorités Résilience pays" (PRP-AGIR) et phase 4: Validation/adoption du rapport PRP-AGIR.

### **3- les débats**

Les débats ont essentiellement portés sur :

- L'implication du Ministère de l'Action Social, de la promotion de la femme et de l'Alphabétisation et du Ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales ;
- Le scepticisme quant au respect du chronogramme par rapport à l'objectif de «faim zero » dans 20 ans ;
- Le caractère théorique et figé du plan régional de AGIR malgré la vulnérabilité qui diffère d'un pays à un autre et d'une région à une autre ;
- Les critères de choix des représentants pour la phase 3 ;
- Le mécanisme de suivi-évaluation du processus ;
- Les mesures d'accompagnement technique et financier ;

En ce qui concerne l'implication du Ministère de l'Action Social, de la promotion de la femme et de l'Alphabétisation et du Ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, il a été souligné l'importance de ses deux départements dans le processus en raison de leurs rôles régaliens par rapport aux populations cibles définies par l'Alliance.

En réponse au scepticisme du chronogramme, il a été remarqué que chaque pays adopte un chronogramme en se basant sur ses réalités propres, sur la documentation existante et sur les projets en réalisation ou à réaliser.

Pour ce qui concerne la vulnérabilité, elle est définie de manière consensuelle au niveau de chaque pays par la définition des priorités propres à chacun.

S'agissant des critères de choix des représentants, les 15 qui seront choisis proviendront des 15 Structures et Ministères impliqués dans le processus

En ce qui concerne le mécanisme de suivi & évaluation, il a été précisé qu'il fait partie des préoccupations de AGIR. Cette préoccupation justifie la création du poste de suivi & évaluation afin de s'assurer que les actions menées concourent à l'atteinte des objectifs par rapport à la situation de référence antérieure à la période « faim zéro ». Cette méthodologie s'appuie sur l'existant.

Pour terminer, l'assistance a été rassurée des mesures d'accompagnement tant techniques que financiers pour le reste du processus.

#### **4- Cérémonie de clôture**

Le mot de clôture des travaux a été prononcé au nom du Ministre de l'agriculture de l'élevage et de la pêche, par le SG-MAEP qui a remercié les participants pour la volonté et l'intérêt qu'ils accordent au processus. Il a ensuite convié les participants à se rendre disponibles et à s'impliquer entièrement dans la suite du processus afin d'aboutir à l'élaboration du document de priorité dans un cadre inclusif et consensuel. Enfin, il a émis le vœu de voir le chronogramme se réaliser.

L'atelier a pris fin à 14h47min

Fait à Lomé, le 10 mars 2014